



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BURKINA FASO

**ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE
FORMATION EN OPERATION ET MAINTENANCE (O&M), LA CREATION ET LA FORMATION
D'ASSOCIATIONS D'USAGERS DE L'EAU (AUE) ET LA CREATION D'UN FONDS D'ENTRETIEN**

Marché n° 196/AD7/MrAt04/CS/20104

Rapport d'information et de sensibilisation des acteurs des périmètres irrigués de Dî – Lot 1

Version Finale

Livrable 4.2

Juillet 2013



Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux du consultant et ne reflètent pas nécessairement ceux du MCA-Burkina ou du MCC.

Groupement SHER-GRET		Nom de la mission Assistance technique pour le développement et la mise en œuvre d'un programme de formation en opération et maintenance (O&M), la création et la formation d'associations d'usagers de l'eau (AUE) et la création d'un fonds d'entretien				N° de projet : BKF66_MCA AD7
Version : 01	Nb pages : 15	Document : Livrable 4.2 Rapport d'information et de sensibilisation des acteurs des nouveaux périmètres de Dfi- Lot 1 Version Finale	Date : 02/07/2013	Rédigé par : KS/PL	Vérifié par : PZ	Validé par : Client

Rapport d'information et de sensibilisation des acteurs du périmètre de Di – Lot 1

TABLE DES MATIERES

1	Introduction.....	4
2	Organisation de la mise en œuvre	4
2.1	Les ressources humaines.....	4
2.2	La logistique.....	5
2.2.1	Le bureau de DI	5
2.2.2	Les moyens de locomotion et équipements de terrain	5
2.2.3	La synergie avec les partenaires.....	5
2.2.4	L'organisation des séances.....	5
2.2.5	La coordination/supervision.....	6
3	Les activités	8
3.1	Le recyclage des animateurs	8
3.1.1	La formation théorique	8
3.1.2	Mise en situation réelle.....	8
3.1.3	Evaluation de la formation par les animateurs	8
3.2	La mise en œuvre de la sensibilisation.....	9
3.2.1	Calendrier de mise en œuvre des séances de sensibilisation sur S1 et S2	9
	*Autres PAP = PAP venant de certains des 6 quartiers.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2.2	La séance de présentation de l'OUEA	9
3.2.3	La séance de présentation des organes de gouvernance et le processus de création de l'OUEA	10
3.2.4	Suivi informel après les séances d'information et de sensibilisation.....	10
4	Les résultats.....	10
4.1	Séances de sensibilisation	10
5	Les préoccupations des exploitants	13
5.1	Le problème de l'analphabétisme.....	13
5.2	La réticence de certains exploitants à l'intervention de l'AMVS sur les nouveaux périmètres de Di.....	13
6	Difficultés rencontrées	14
7	Conclusion et recommandations.....	14
	Annexe 1 : Programme de formation des animateurs.....	15
	Annexe 3 : Liste des supports écrits utilisés par les animateurs.....	15

1 INTRODUCTION

La sensibilisation des exploitants sur les OUEAs des nouveaux périmètres irrigués de Dî, dans la vallée du Sourou a visé le renforcement de l'adhésion et la coopération des exploitants à la mise en place des OUEAs. L'activité a concerné le lot I composé du Secteur Sud 1 et du secteur Sud 2.

L'activité se poursuivra avec les autres secteurs (C1, C2, C3, C4, N1 et N2) selon le calendrier prévu si sauf en cas de nouveaux retards dans la livraison des périmètres ou l'attribution des parcelles.

Tableau 1 : Nombre d'attributaires par secteur

Secteur Sud 1		Secteur Sud 2	
Quartier/Groupement	Nombre d'attributaires	Désignation	Nombre d'attributaires
Irakina	19	CS1 (T1-T3)	33
Groupements	100	CS2 (T1-T4)	80
Kolon	15	CS3 (T1-T6)	82
Pinikina	7	CS4 (T1-T6)	87
Mandou	30	CS5 (T1-T7)	90
Mossikina	9	-	-
Missé	22	-	-
Autres PAP	6	-	-
Total	208		372

CS = Canal Secondaire, Ti= canal tertiaire n° i.

Au total, 580 attributaires dont 100 groupements majoritairement féminins, étaient concernés par l'activité d'information et sensibilisation.

Deux séances successives furent organisées pour chaque CS, quartier/groupement:

- Une première séance portant sur la présentation de l'OUEA et ses relations avec les autres acteurs.
- Une seconde séance portant sur les organes de gouvernance de l'OUEA.

Ce rapport décrit l'organisation de la mise en œuvre des séances de sensibilisation, les activités réalisées, les résultats obtenus, les préoccupations exprimées par les producteurs, les difficultés rencontrées et des recommandations pour la suite.

2 ORGANISATION DE LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du PDA mobilise différents opérateurs dans la vallée du Sourou impliquant la nécessité d'une synergie entre acteurs dans le but de mieux valoriser les interventions de chacun. Ainsi pour la réalisation de cette activité, l'organisation suivante a été mise en place.

2.1 Les ressources humaines

Les ressources humaines mobilisées pour les activités de sensibilisation comprennent :

- Le chef de mission adjoint pour la coordination et le suivi des activités,
- L'expert formateur, pour le recyclage des animateurs, l'adaptation du contenu des séances et la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre de l'activité,
- L'expert genre pour une contribution au genre dans le cadre de la formation des animateurs,

- 4 animateurs, pour la mise en œuvre de l'activité.

2.2 La logistique

2.2.1 Le bureau de DI

Situé dans l'enceinte de la SOFITEX et à proximité des bureaux de l'opérateur AD10, le bureau de DI a l'avantage d'être proche des différents périmètres d'intervention facilitant ainsi les contacts avec les exploitants et les autres opérateurs déjà installés, notamment AD10.

Il est le lieu de préparation des différentes séances d'animation et servira de cadre pour abriter les réunions et les sessions de formations des responsables des OUEAs.

2.2.2 Les moyens de locomotion et équipements de terrain

La mission s'est équipée de 6 motos en plus des deux véhicules tout terrain déjà disponibles pour les activités de terrain. Les animateurs ont également reçu les équipements nécessaires (bloc notes, tableaux, etc.)

2.2.3 La synergie avec les partenaires

L'opérateur du MCA-PDA le plus présent au moment de la mise en œuvre des séances de sensibilisation est AD10 qui organise des séances de formation dans les périmètres. Dès le démarrage de nos activités, des procédures de concertation ont été mises au point avec A 10 pour se concerter sur la programmation des activités de terrain afin d'éviter de travailler avec le même public cible au même moment.

A la suite de la formation des animateurs, un programme de mise en œuvre des séances a été élaboré et mis à la disposition d'AD10, celui-ci procède à sa propre programmation hebdomadaire chaque vendredi et nous communique son programme.

En cas de chevauchement de programme, une concertation est diligentée pour accorder nos programmes respectifs. Les programmes sont alors diffusés largement auprès des autres partenaires. En outre, la synergie a été étendue à tous les autres partenaires (AMVS, PMC et MCA) à travers des concertations, des missions conjointes de suivi des séances de sensibilisation.

Naturellement, pour l'organisation cette activité, le consultant AD7-OUEA a bénéficié des informations disponibles auprès du Consultant AD7-appui à la CAT et de l'appui du Consultant AD7-HIMO pour l'information des attributaires.

2.2.4 L'organisation des séances

L'organisation des séances a consisté à :

- identifier les moyens de communication à utiliser pour informer le maximum d'exploitants
- convenir avec les exploitants des lieux, des jours et des heures de déroulement des séances
- convenir des modalités de regroupement pour les séances.

Pour le S2, les regroupements ont été faits par canal secondaire sur le site, tandis que pour le S1, les regroupements ont été faits par quartier car les attributaires ne connaissaient pas encore l'emplacement de leurs parcelles dans le périmètre. Les 05 canaux secondaires du secteur S2 et les six quartiers complétés par les groupements, ont été repartis entre les deux équipes de deux animateurs. L'information des attributaires sur l'organisation des séances s'est faite par les canaux ci-après :

- Utilisation des services des crieurs publics : L'information est passée par le crieur la veille de la séance dans les quartiers et villages concernés (notamment pour le secteur S1), aux environs de 19 heures et le jour de la séance aux environs de 7 heures du matin.

- Utilisation du canal des chefs d'équipe des travaux HIMO, notamment sur le secteur S2, pour informer les exploitants sur la tenue des séances d'information et de sensibilisation.
- Diffusion de l'information par les animateurs auprès des groupes informels

2.2.5 La coordination/supervision

Le dispositif de coordination et de supervision des activités de sensibilisation comprenait : le chef de mission adjoint pour les relations avec les autres partenaires (courrier, concertations, diffusion des programme, etc.), la coordination des activités et le suivi au quotidien des équipes d'animateur; l'expert formateur chargé de l'adaptation du contenu et du recyclage des animateurs et l'expert genre pour le genre.

Dans le cadre de la coordination, le chef de mission adjoint a procédé à une large diffusion des programmes de sensibilisation.

Tableau 2 : Chronologie de la phase d'information/sensibilisation.

	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Etapes	Recyclage des animateurs	Organisation des séances et prise de contact et de concertation avec les partenaires	Mise en œuvre des séances d'information et sensibilisation	Suivi (rencontres informelles)	Elaboration du rapport d'information et de sensibilisation des acteurs des nouveaux périmètres de Dî
Activités menées	Recyclage des animateurs à Tougan sur : - Information sur le PDA du MCA, - Rappel des concepts clef de la technique d'animation, - Rappel sur le projet AD7 - Rappel sur les OUEA (missions, rôles, ...) - Elaboration des outils de collecte de données et programmation de la mise en œuvre de l'activité	- Identification des canaux d'information existants et utilisés dans la zone - prise de contact et de concertation avec les partenaires (AMVS, AD10, PMC et l'antenne MCA du Sourou)	Mise en œuvre des séances (4 animations repartis en 2 équipes de binôme) : - Présentation de l'OUEA (Missions, Rôles, l'aire de service, droits et obligations des membres, - Processus de création des OUEA - Relation entre l'OUEA et les autres acteurs - Points divers	Réalisation de rencontres informelles avec les exploitants	Elaboration du rapport d'information et de sensibilisation

3 LES ACTIVITES

3.1 Le recyclage des animateurs

3.1.1 La formation théorique

La formation théorique des animateurs a porté sur les points ci-dessous:

- Bilan des approches effectuées au cours des travaux HIMO
- Caractéristiques des deux nouveaux périmètres
- Rappels sur le PDA et sur la mission AD7 (objectifs, cadre institutionnel, modalités d'intervention,...)
- Rappels sur les concepts clefs de la communication, de la dynamique de groupe et de la conduite d'une séance de réunion,
- Rappels sur les fondements juridiques et organisationnels des OUEAs (textes de base des OUEAs, procédures de mise en place, rôle des OUEAs, etc.),
- Définition d'une stratégie de mise en œuvre des séances de sensibilisation (caractérisation des nouveaux périmètres, procédure de regroupement, technique de communication),
- Rappels sur les aspects transversaux notamment la prise en compte du genre au cours de toutes les activités d'intermédiation sociale et de formation,

La formation des animateurs s'est déroulée du 10 au 12/04/13 à Tougan dans les locaux d'AD7.1 : elle a comporté une partie théorique en salle et une mise en situation réelle sur le terrain. Pendant la formation théorique, Les différents modules ont été présentés à travers des exposés, des travaux de groupes et des exercices individuels d'application.

3.1.2 Mise en situation réelle

Les séances théoriques en salle ont été complétées par des mises en situation réelle, sous la forme de séances test. Celles-ci ont permis aux animateurs de mettre en application les connaissances acquises et les techniques de communication, de conduite des réunions et de dynamique de groupe.

Ces séances test ont aussi permis à l'encadrement de juger de l'appropriation par les animateurs des différentes techniques d'animation et leurs connaissances des OUEAs.

Après la séance test réalisée sur le CS1 du secteur Sud 2, l'encadrement technique a constaté que l'accent n'est pas suffisamment mis par les animateurs sur la responsabilité des exploitants dans la gestion de l'OUEA.

Au cours de la rencontre d'évaluation de la session les différentes insuffisances ont été discutées de sorte à permettre aux animateurs d'améliorer leur prestation.

3.1.3 Evaluation de la formation par les animateurs

Selon les animateurs formés, les points forts de la formation sont les suivants :

- Clarté du contenu de la formation,
- La qualité de l'animation des sessions.

3.2 La mise en œuvre de la sensibilisation

La sensibilisation des producteurs a été mise en œuvre par les quatre (04) animateurs ayant auparavant animés les activités de sensibilisation-information et de mise en place des OUEAs dans les anciens périmètres de Niassan. Elle s'est faite en deux séances dans chaque UAI (par quartier ou par canal secondaire): une première séance portant sur la présentation de l'OUEA et une seconde séance portant sur les organes de gouvernance de l'OUEA, les différentes étapes à suivre pour la création des OUEAs.

Les séances ont été mises en œuvre selon le calendrier ci-après

3.2.1 Calendrier de mise en œuvre des séances de sensibilisation sur S1 et S2

Tableau 3 : Programme des séances de sensibilisation du secteur sud 2

Regroupement	Date séance 1	Equipe	Date séance 2	Equipe
CS1 (T1-T3)	15/04/2013	Les 2 Equipes	19/04/2013	Equipe 1
CS2 (T1-T4)	16/04/2013	Equipe 1	19/04/2013	Equipe 2
CS3 (T1-T6)	16/04/2013	Equipe 2	20/04/2013	Equipe 1
CS4 (T1-T6)	18/04/2013	Equipe 1	20/04/2013	Equipe 2
CS5 (T1-T7)	18/04/2013	Equipe 2	23/04/2013	les 2 équipes
Total	-	-	-	-

Tableau 4 : Programme des séances de sensibilisation du secteur sud 2

Quartier	Date Séance 1	Equipe	Date Séance 2	Equipe
Irakina	24/04/2013	Equipe 1	30/04/2013	Equipe 2
Kolon	24/04/2013	Equipe 2	30/04/2013	Equipe 1
Pinikina	25/04/2013	Equipe 1	03/05/2013	Equipe 2
Mandou	25/04/2013	Equipe 2	03/05/2013	Equipe 1
Mossikina	26/04/2013	Equipe 1	04/05/2013	Equipe 2
Misse	26/04/2013	Equipe 2	04/05/2013	Equipe 1
Groupement	29/04/2013	Les 2 équipes	06/04/2013	Les 2 équipes
Total	-	-	-	-

3.2.2 La séance de présentation de l'OUEA

Cette séance a porté sur la présentation des organes de l'OUEA et ses relations avec les autres acteurs.

Les objectifs opérationnels de la séance étaient les suivants:

- Expliquer ce qu'est (et n'est pas) une OUEA, points communs et différences avec les coopératives
- Expliquer l'obligation d'être membre de l'OUEA
- Expliquer les missions de l'OUEA
- Expliquer les sources de revenu – les redevances - de l'OUEA
- Présenter la notion d'aire de service de l'OUEA
- Présenter les relations de l'OUEA avec l'AMVS et les autres acteurs en présence
- Répondre aux questions

Les extraits de cette séance sont :

- Les participants savent ce qu'est une OUEA,
- Les participants savent qu'ils seront tous membres de l'OUEA,
- Les missions de l'OUEA sont connues des participants,
- Les sources de revenu de l'OUEA et l'obligation de payer les redevances sont connues,
- Les relations de l'OUEA avec l'AMVS et les autres acteurs sont connues et comprises,
- Toutes les questions sont élucidées.

3.2.3 La séance de présentation des organes de gouvernance et le processus de création de l'OUEA

- Présenter les organes de gouvernance de l'OUEA et leurs fonctions,
- Présenter le processus de création de l'OUEA.

Les extraits de cette seconde séance sont :

- Les trois organes de l'OUEA et leurs fonctions sont connues des exploitants,
- Le processus de création de l'OUEA est connu et les dispositions sont prises pour le réaliser.

3.2.4 Suivi informel après les séances d'information et de sensibilisation

Après les séances formelles organisées, les animateurs ont poursuivi les rencontres informelles avec les exploitants. Ces rencontres informelles ont permis d'une part, de renforcer les liens entre notre équipe terrain et les exploitants, et d'autre part, de sensibiliser et d'informer sur les OUEA des producteurs qui n'avaient pas pris part aux séances.

4 LES RESULTATS

4.1 Séances de sensibilisation

Taux de participation aux séances :

Plusieurs approches ont été utilisées pour mobiliser les producteurs à ces rencontres, ce sont notamment :

- L'information par les chefs d'équipes des travaux HIMO,
- L'utilisation des crieurs publics pour annoncer les rencontres,
- La visite des groupes informels (lieu de commercialisation des productions, ou tous regroupements de producteurs)

Les résultats de la participation sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : Taux de participation aux séances de sensibilisation dans le secteur sud1

Quartier/Groupement	Effectif prévu	Séance 1			Séance 2		
		date	Effectif présent	%	date	Effectif présent	%
Irakina	19	25/04/2013	10	53	30/04/2013	12	63
Groupements	100	29/04/2013	51	51	06/05/2013	45	45
Kolon	15	24/04/2013	9	60	30/04/2013	13	87
Pinikina	7	25/04/2013	4	57	30/04/2013	7	100
Mandou	30	25/04/2013	23	77	03/05/2013	15	50
Mossikina	9	25/04/2013	10	111	30/04/2013	9	100
Missé	22	26/04/2013	14	64	04/05/2013	14	64
Autres PAP*	6	0	6	100	0	6	100
Total	208	-	127	61	-	121	58

*Les 06 PAP ont participé aux séances d'information et de sensibilisation avec les autres exploitants au niveau des quartiers

Tableau 6 : Taux de participation aux séances de sensibilisation dans le secteur sud2

Regroupement	Effectif prévu	Séance 1			Séance 2		
		date	Effectif présent	%	date	Effectif présent	%
CS1 (T1-T3)	33	15/04/2013	25	76	19/04/2013	23	70
CS2 (T1-T4)	80	16/04/2013	49	63	19/04/2013	39	50
CS3 (T1-T6)	82	16/04/2013	46	56	20/04/2013	33	40
CS4 (T1-T6)	87	18/04/2013	65	75	20/04/2013	44	51
CS5 (T1-T7)	90	18/04/2013	56	62	23/04/2013	60	67
Total	372	-	241	65	-	199	54

On constate dans les deux secteurs, une diminution de la participation des exploitants aux deuxième séances. On note un taux global de participation satisfaisant malgré que :

- Les exploitants étaient très préoccupés par la récolte et la vente de leurs productions maraîchères (principalement les cultures de tomates).
- L'organisation mise en place pour la réalisation des travaux HIMO ne permettait pas d'avoir tous les exploitants d'un même canal secondaire en même temps.

Le nombre de femmes du secteur sud 1 par séance était de 51 aux premières séances et 45 aux deuxième séances. Cette forte participation des femmes est favorisée par l'existence d'un grand nombre de groupements féminins dans ce secteur. Dans le secteur sud 2 où 9 femmes chefs de ménages ont été identifiées, 3 ont participé aux rencontres d'information et de sensibilisation, les autres étaient représentées par leurs maris ou leurs fils.

Les données collectées sur les producteurs par unité ont permis d'avoir une vision sur le genre et le niveau d'instruction.

Genre

Neuf femmes sont attributaires dans le secteur Sud 2 contre 263 hommes. Trois femmes attributaires ont participé aux séances et une quatrième était représentée par son mari. Le secteur Sud 2 sera fortement dominé par les hommes.

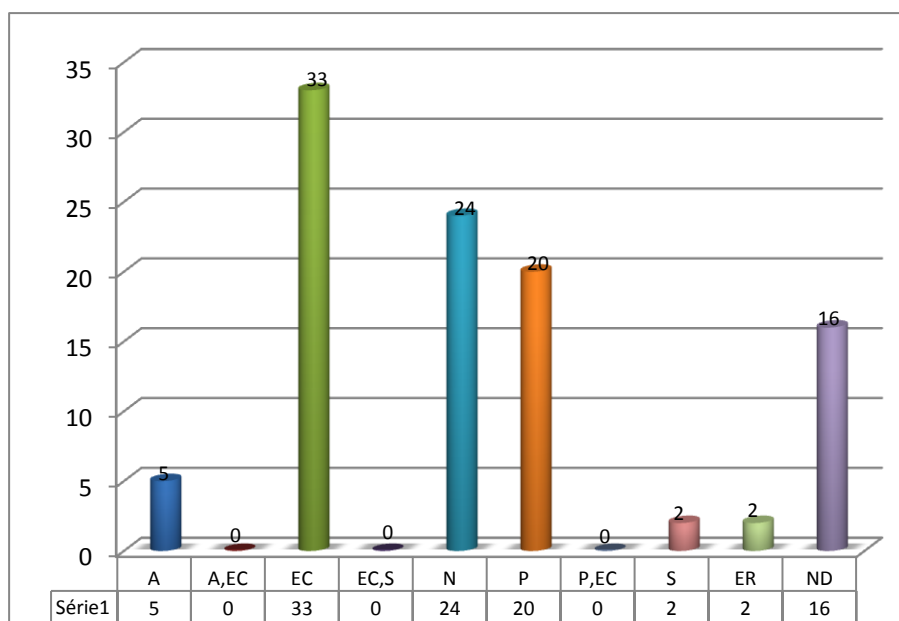
L'existence d'un grand nombre de groupements féminins dans le secteur sud 1 donne une autre configuration, pour les différents groupements une représentante par parcelle allouée a été considérée dans l'évaluation de la présence des femmes. Bien que certains groupements n'aient pas participé aux séances, les femmes attributaires sont suffisamment nombreuses dans ce secteur pour participer effectivement à la mise en place et au fonctionnement de l'OUEA.

Dans la vallée, les femmes sont plus présentes dans les secteurs de la commercialisation et de la transformation des productions agricoles. Les quelques femmes chefs de ménages qui exploitent en propre une parcelle irriguée ont tendance à se faire représenter par leurs fils dans les instances de discussion dominées par les hommes. Un accompagnement de ces femmes pour qu'elles prennent part aux instances de décision s'avère nécessaire dans la mesure où elles accèdent de plus en plus à l'irrigation.

Niveau d'instruction :

L'évaluation du niveau d'instruction a pris en compte uniquement la déclaration des chefs de ménages attributaires de parcelles. Cet exercice n'a pas été mené au sein des groupements car ce sont uniquement les représentants qui ont pris part aux activités d'information et de sensibilisation.

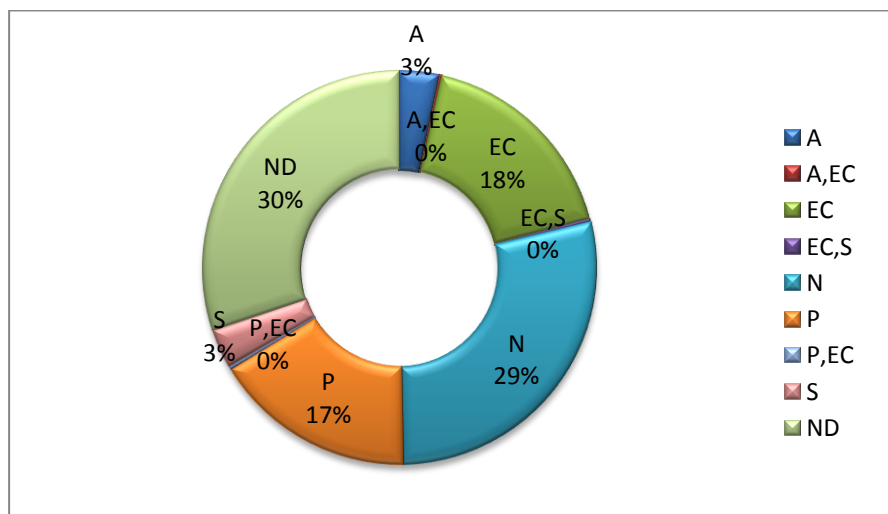
Figure 4 : Nombre de producteurs par niveau d'instruction dans le secteur sud 1



Légende : A = Alphabétisé ; A,EC = Alphabétisé, Ecole Coranique ; EC = Ecole Coranique ; N = Ni alphabétisé, ni scolarisé, ni école coranique ; P = Primaire ; S = Secondaire ; ND = Non Déterminé ; ER = Ecole Rural

Ce sont ceux qui ont fait l'école coranique qui sont les plus nombreux (30,84%) suivis de ceux qui n'ont reçu aucune instruction (22,42%).

La situation dans le secteur sud2 est analogue ; elle est illustrée par le graphique n°4.

Figure 5 : Nombre de producteurs par niveau d'instruction dans le secteur sud 2

Légende : A = Alphabétisé ; A,EC = Alphabétisé, Ecole Coranique ; EC = Ecole Coranique ; N = Ni alphabétisé, ni scolarisé, ni école coranique ; P = Primaire ; S = Secondaire ; ND = Non Déterminé ; ER = Ecole Rural

Les producteurs qui n'ont reçu aucune instruction représentent 29% contre 3% d'alphabétisés et la même proportion pour les producteurs qui ont fréquenté une classe du secondaire.

Il faut tout de même noter que 17% des producteurs ont fait l'école primaire.

L'appropriation de nombre de nouvelles techniques et pratiques d'O&M requiert d'être au moins alphabétisé d'où la nécessité d'accompagner les différents programmes de formation prévus par le PDA par des campagnes d'alphabétisation.

5 LES PREOCCUPATIONS DES EXPLOITANTS

Les deux sessions de sensibilisation ont offert aux exploitants l'opportunité d'exprimer leurs préoccupations. Si certaines d'entre elles ont trouvé des réponses pendant les séances de sensibilisation, d'autres demeurent et doivent être prise en compte par l'administration. Ce sont notamment :

- Le problème de l'analphabétisme ;
- La réticence de certains exploitants à l'intervention de l'AMVS sur les nouveaux périmètres de Dî

5.1 Le problème de l'analphabétisme

La question de l'analphabétisme soulevée sur les anciens périmètres de Niassan est revenue sur les périmètres de Dî. Même si la question n'a pas été abordée avec autant d'insistance à Dî qu'à Niassan, nous pensons que c'est un facteur très limitant à l'exercice de la gestion transparente et démocratique. De ce fait, une attention particulière doit lui être accordée. Les exploitants sont préoccupés par cette situation et ils estiment que sans campagne d'alphabétisation, il ne peut y avoir d'alternance ni de gestion véritablement démocratique des OUEAs.

5.2 La réticence de certains exploitants à l'intervention de l'AMVS sur les nouveaux périmètres de Dî

Les exploitants estiment que les problèmes rencontrés par les exploitants des anciens périmètres de Niassan sont liés à l'AMVS d'où leur réticence à son intervention sur les nouveaux périmètres de Dî. Ils ne veulent pas vivre la même situation que les exploitants des anciens périmètres de Niassan.

Ce ressentiment fut exprimé comme une crainte par les exploitants (environ lors de 4 séances sur 10) et c'est à ce titre qu'il est ressorti dans ce document par le consultant AD7, à titre d'alerte.

Il n'est pas dans les prérogatives du consultant de mener une étude sur l'AMVS et sa perception par les exploitants du nouveau périmètre de Di.

6 DIFFICULTES RENCONTREES

Comme noté précédemment, les difficultés rencontrées lors des séances de sensibilisation sur les nouveaux périmètres de Di ont porté sur la disponibilité des exploitants à participer aux différentes séances. Cette situation s'explique par le fait que :

- Les exploitants étaient beaucoup plus préoccupés par la récolte et la recherche d'un acheteur et à meilleur prix de leurs produits maraîchers
- L'organisation mise en place pour la réalisation des travaux HIMO ne permettait pas d'avoir tous les exploitants d'un canal secondaire au même moment.

Ces deux difficultés ont influé sur les taux de participation

7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les objectifs de cette phase de sensibilisation sont atteints, les exploitants ont maintenant une meilleure connaissance de ce qu'est une OUEA, des principes de leur fonctionnement, leurs missions, du comment et du pourquoi elles seront établies dans leur périmètre. Un taux de participation oscillant entre 40% et 88% aux séances de sensibilisation est satisfaisant et suffisant pour que le message soit diffusé plus largement auprès des autres à travers les réseaux communautaires. Il est important de souligner que parmi les exploitants présents aux séances de sensibilisation, aucun ne s'est montré résolument contre la mise en place des OUEAs. Au contraire, la mise en place des OUEAs sur les nouveaux périmètres de Di est fortement appréciée par les participants.

Pour bien assurer la viabilité des OUEAs, il est important de répondre aux préoccupations de fonds des producteurs, notamment la question de l'alphabétisation. La mise en œuvre du nouveau plan d'O&M doit être une occasion pour l'AMVS de changer d'attitude et d'améliorer la communication entre l'AMVS et les producteurs via les OUEAs.

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE FORMATION DES ANIMATEURS

1^{er} jour

▪ Ouverture de la session
▪ Contrat d'apprentissage
▪ Présentation de la formation : objectifs et contenu
▪ Bilan des approches effectuées au cours des travaux HIMO ▪ Caractéristiques des deux nouveaux périmètres ▪ Définition d'une stratégie d'approche (regroupement, canaux d'information, technique de communication...

2^{ème} Jour

▪ Rappel de quelques techniques d'animation, les méthodes participatives, la dynamique de groupe et la conduite de réunions
▪ Révision du contenu des réunions de sensibilisation ▪ Le cadre juridique des OUEAs : statuts et règlement intérieur des OUEAS ▪ Elaboration des outils ▪ Mise en situation réelle (réunion avec les responsables d'UAI) ▪ Validation du programme des rencontres avec les responsables d'UAI (Lieu, date heure)

3^{ème} Jour

▪ Visite de terrain, ▪ Mise en situation réelle : réunion d'information et de sensibilisation au CS1 du secteur sud2
▪ Evaluation et critique des prestations de terrain ▪ Clôture de la session de formation

ANNEXE 3 : LISTE DES SUPPORTS ECRITS UTILISES PAR LES ANIMATEURS

1.	l'arrêté conjoint N° 2012_090/MAH/MATDS/MEF/ du 06 Septembre 2012 portant modalités de mise en place et de fonctionnement des Organisations d'Usagers de l'Eau Agricole (OUEAs) dans la zone d'utilité publique sous tutelle de l'AMVS
2.	Modèles de règlement intérieur des OUEAs
3.	Etude sur l'organisation de l'O&M (livrable 3.3)